

**Zeitschrift:** Revue suisse d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 96 (1999)  
**Heft:** 1-2

**Rubrik:** Comptes rendus

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Comptes rendus

## Fédération valaisanne d'apiculture Rétrospective 1998

Chers amis apiculteurs et apicultrices membres de la FVA, permettez-moi, au nom de votre comité, de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour 1999 !

Chaque année qui passe apporte son lot d'événements heureux ou malheureux, il est de notre devoir de nous en souvenir pour retirer de chacun d'eux les enseignements qui pourront nous aider à affronter les problèmes à venir.

### Varroa

Il fallait s'y attendre, d'après les observations faites en automne 1997, les dégâts dus au varroa se sont révélés considérables : plus d'une colonie sur trois manquait à l'appel au printemps 1998. La cause principale de cette hécatombe, nous la connaissons tous : *Varroa jacobsoni*. Beaucoup d'entre nous, apiculteurs valaisans, furent à nouveau confrontés directement et d'une manière tangible aux dégâts que peut provoquer ce parasite de l'abeille. Nous le savons, le fait de se plaindre ne sert à rien, chacun s'est donc mis à l'œuvre pour reconstruire son rucher.

Cela étant en partie fait, nous devons être bien conscients de l'importance à accorder à la lutte contre le varroa dans notre rucher, si nous ne voulons pas nous retrouver, tôt ou tard, dans la même situation. Nous connaissons tous la gamme de produits qui existent actuellement sur le marché, les époques d'application (importantes en ce qui concerne les températures et l'absence de couvain), les précautions à prendre lors de l'utilisation des produits, **l'importance du décompte de la chute naturelle des varroas suite à un traitement, et des mesures à prendre selon les résultats du décompte**, la découpe du couvain de mâles, etc. Je le répète : tout cela devrait être connu de tous. A cet égard, je tiens à remercier les comités des sociétés locales, les inspecteurs, en particulier M. Formaz, inspecteur cantonal, les conseillers apicoles, pour la large diffusion des informations et des démonstrations faites lors des multiples réunions : c'est à ce prix que la lutte intégrée portera ses fruits et nous permettra de continuer à pratiquer l'apiculture.

Or, malgré tout cela, nous avons connu des pertes records durant cette année. Pourquoi ? La réponse ne m'appartient pas, chacun doit examiner les mesures qu'il a prises (ou qu'il n'a pas prises) pour la lutte contre le varroa et se poser la question de savoir où cela n'a pas joué, de façon à corriger le tir, à affiner sa manière de faire pour éviter de se retrouver dans la même situation une autre année.

Chacun a également le **devoir de se tenir au courant de l'évolution des techniques de traitement** : de nouveaux essais, de nouvelles découvertes interviennent régulièrement ; les résultats en sont publiés par la *Revue suisse d'Apiculture*. Ces résultats vont tous dans le sens d'une meilleure efficacité du matériel et des produits mis à disposition ; à chacun d'entre nous de poursuivre notre formation individuelle dans ce domaine, car nous ne pouvons pas compter sur une information provenant des sociétés ou des conseillers apicoles chaque fois qu'une nouveauté apparaît !

La possibilité de lutter efficacement contre varroa existe grâce à une palette de produits dûment homologués ; point n'est besoin d'écouter les apprentis sorciers qui préconisent l'utilisation de substances interdites : la qualité de notre miel est une valeur trop précieuse pour que nous la mettions en danger !

### Conseillers apicoles

Cette année 1998 a également vu la mise sur pied d'un cours romand de conseillers apicoles. Sur proposition de leurs sections, la FVA a inscrit 2 candidats à ce cours : M<sup>me</sup>



Corinne Gabioud pour Martigny, et M. Rolf Roggen pour Sion. Nous les remercions d'avoir accepté cette fonction qui implique de leur part un engagement auprès des apiculteurs et leur souhaitons la bienvenue dans notre groupement.

Après de longues années de service, M. Fernand Métrailler, responsable cantonal des conseillers apicoles, a désiré être remplacé à cette charge. En accédant à sa demande, la FVA lui dit un grand merci pour son activité et a nommé M. Camille Rithner pour lui succéder à ce poste.

### Cours pour débutants

Si varroa dépeuple nos ruches, nous devons nous préoccuper d'assurer la relève. C'est d'ailleurs aussi la tâche des sociétés locales, ainsi que celle de tous les apiculteurs, que d'intéresser nos connaissances, amis, membres de la famille à notre activité.

En 1998, la FVA a donc organisé, comme elle l'a fait déjà à deux reprises, un cours permettant à des débutants ou presque, de prendre du plaisir à s'occuper d'abeilles. Nous remercions donc vivement les 28 participants à ce cours, ainsi que les conseillers apicoles qui ont donné leur temps et leurs connaissances pour permettre à de futurs collègues de pratiquer dans les meilleures conditions notre hobby.

### Comptoir de Martigny

Merci aux sections de Martigny et Entremont qui, chaque année, à l'occasion de la Foire du Valais, mettent sur pied une manifestation apicole. En 1998, elle eut lieu comme de coutume, nous en sommes reconnaissants aux sections ainsi qu'à l'orateur du jour.

### Enfin...

S'il est un devoir que votre président accomplit volontiers chaque année, c'est celui de dire un grand MERCI à chacun d'entre vous pour votre collaboration à la bonne marche de votre société. Que chacun, pour tout ce qu'il accomplit pour l'apiculture, au niveau des sociétés locales, de l'inspectorat, des stations d'élevage, du comité cantonal, de la SAR, de la FFSA, reçoive tous mes remerciements. Que chacun, qui ne participe pas directement à la vie des groupements apicoles, fasse preuve de disponibilité et d'ouverture lorsqu'il sera sollicité pour occuper l'un ou l'autre poste de nos diverses sociétés apicoles. Merci d'avance.

Dans tous les cas, que chacun soit conscient que son engagement, à quelque niveau que ce soit, ne sert qu'à un but: le développement de l'élevage d'un insecte qui nous passionne: l'abeille!

Janvier 1999

**Le président de la Fédération valaisanne d'apiculture:  
François Juillard**

---

## Section de Cossonay et environs

### Procès-verbal de l'assemblée d'automne 1998

Nous nous retrouvons pour l'assemblée d'automne au Restaurant du Chêne à Pampigny. L'ouverture de l'assemblée est faite par notre président à 19 h 43. Il nous souhaite la bienvenue.

Notre président rappelle l'ordre du jour:

- Liste des présences.
- Préparation des assemblées FV et SAR, rappel des délégués désignés.
- Etat sanitaire des ruchers de la section.
- Activités 1998.
- Préavis activités 1999.
- Propositions individuelles et divers.



## **1. Liste des présences**

Elle circule, il y a 26 membres présents.

Les membres suivants se sont excusés : MM. Zaugg et Bertholet.

## **2. Assemblées FV et SAR**

Notre président demande si les membres ont des questions ou des remarques à faire pour ces assemblées. Personne ne demande la parole.

Notre président rappelle les délégués : pour la FV : MM. Rochat et Décurnex ; pour la SAR : M. Jufer.

## **3. Etat sanitaire**

M. Piguet nous signale qu'il y a eu un cas de loque du côté de Cheseaux, mais que le rucher le plus proche de son secteur a été inspecté et reconnu sain.

M. Morel nous signale les cas de loque à Montricher et à Cottens. Au printemps le banc sera levé à Cottens ; pour le cas de Montricher il faudra encore attendre. Il nous rappelle l'importance du renouvellement de cadres et des cires pour assurer une meilleure hygiène des colonies.

M. Bonzon, notre inspecteur cantonal, prend la parole pour nous faire un compte rendu de la situation au niveau de la varroase, il fait un rapide sondage concernant les traitements de fin d'année (acide formique 7 membres, Thymovar 15 membres, comment traitent les autres apiculteurs ?), il rappelle qu'il faut effectuer un deuxième traitement à l'acide oxalique (il tient à disposition quelques flacons). Il nous rappelle qu'il faut maintenir des colonies fortes, même si elles sont un peu plus essaimeuses, car elles résistent mieux aux parasites et aux traitements ; dès lors il faut éliminer les non-valeurs. Mais il faudra à s'attendre à des pertes de colonies au printemps, car avec le décalage dans le temps, c'est à notre tour (cantons de Genève et du Valais l'année passée, 40 à 60 % de pertes) ; il y a déjà des colonies qui ont déserté leurs ruches.

Chaque apiculteur doit prendre ses responsabilités face à ce problème, les autorités cantonales (inspecteurs, conseillers) sont là pour aider, mais on ne peut pas être derrière chaque personne, car les postes sont en diminution, faute de crédits ou par économie.

Le comité de la section doit être présent en organisant des conférences, des visites de ruchers, des démonstrations et des cours ; les vulgarisateurs et agents sanitaires animeront ces rencontres.

Il regrette que le cas de loque à Montricher s'éternise et que la mise à banc empêche les autres apiculteurs de faire de la pastorale.

M. Pointet nous fait part de ses expériences avec le traitement Thymovar en suivant les instructions et des résultats du traitement à l'acide oxalique par pulvérisation (plus de 200 varroas après une semaine, plus de 100 varroas sur 2,5 centimètres après la deuxième semaine).

Le débat est lancé, il en ressort qu'il est important de respecter les instructions des fabricants et des autorités cantonales. Il y a des améliorations à apporter à la procédure d'application des traitements. Mais il apparaît que seulement 50 % des apiculteurs du district se sont fournis auprès des instances autorisées ; que font le solde des apiculteurs ? Ce sont soit des farfelus, soit des négligents, mais les pertes risquent d'être lourdes au printemps.

## **4. Activités 1998**

Notre président signale :

- La course en Valais qui laisse un magnifique souvenir.
- Pas de cours pour débutants, faute de participants.
- Pas de cours d'élevage, faute de participants.
- Le Comptoir de Cossonay, qui devrait laisser un bénéfice estimé à 560 francs. Notre président remercie les gens qui ont participé, mais il regrette la diminution des pots de miel offerts par les membres, il en faudrait une livre par membre. Il y aura des bocaux à l'assemblée générale.



- Démonstration de traitement antivarroas et conditionnement de miel; il n'y a que peu de personnes qui ont participé, et pourtant on apprend toujours quelque chose lors de ces séances.

## **5. Préavis pour les activités 1999**

En ce qui concerne l'organisation des cours pour débutants et des cours d'élevage, des séances de démonstration sur la lutte contre le varroa, le comité se réunira pour en discuter et donnera les informations à l'assemblée générale.

## **6. Propositions individuelles**

a) M. Rochat donne les résultats du concours du Comptoir de Cossy; il y a eu 153 réponses justes sur un total de 388. Il nous signale que 25 personnes tirées au sort recevront des brochures, du miel ou des mascottes; ces lots seront envoyés par courrier ou apportés par des membres de la société.

b) M. Luethi nous signale qu'il continuera à vendre des articles apicoles, malgré les bruits qui disent qu'il va fermer.

Comme la parole n'est plus demandée, notre président clôture l'assemblée à 20 h 50; il nous invite à nous déplacer au restaurant pour le repas.

# **Société d'apiculture La Chaux-de-Fonds et environs**

## **Assemblée générale du 29 octobre 1998 à la Croix-d'Or**

Il est 20 h 15 et le président Eric Aubry nous souhaite la bienvenue et déclare l'assemblée d'automne ouverte. L'ordre du jour est le suivant:

1. Appel
2. Procès-verbal
3. Correspondance
4. Rapports
  - a) du président; b) du caissier; c) des vérificateurs; d) de l'inspecteur adjoint; e) du moniteur-élève; f) du contrôle du miel.
5. Fixation de la cotisation 1999
6. Renouvellement du comité
  - Election d'un caissier; élection d'un secrétaire des verbaux
7. Nomination des délégués FCNA et SAR
8. Divers

### **1. Appel**

21 membres sont présents, 6 sont excusés.

### **2. Procès-verbal**

Lu et approuvé à l'unanimité.

### **3. Correspondance**

Lettre de démission de M. Olivier Jeanbourquin. Nomination d'un délégué pour le contrôle des comptes SAR. Personne ne s'annonce pour ce poste.

### **4. Rapport**

#### *Rapport du président*

Dans son rapport, le président retrace la saison apicole. Pas de grand frima durant l'hiver. Colonies souvent faibles le printemps, un peu de chance pour remplir les hausses par un été sec. La saison 1997 fut close par le souper à Maison-Monsieur. Deux cours de vulgarisation ont eu lieu, un sur la varroase et l'autre au sujet de l'élevage. Une visite de rucher a eu lieu chez le président, avec découpage du cadre à mâles et traitement



à l'acide lactique. Le val d'Aoste a accueilli notre course. Le président nous relate la journée cantonale qui par un beau dimanche ensoleillé a permis à de nombreux apiculteurs de se retrouver le 6 septembre. Il remercie toutes les personnes qui ont œuvré à l'organisation de cette journée.

*L'Impartial* a mis une vitrine à disposition pour cette journée.

La journée des familles a été bien fréquentée.

Le comité s'est réuni deux fois.

Le président nous souhaite santé, bonheur et une saison hivernale reposante.

#### *Rapport du caissier*

Claude Pittet pour son dernier mandat nous annonce un bénéfice de Fr. 1507.70 dû à la journée cantonale.

#### *Rapport des vérificateurs*

M<sup>me</sup> Rose Aubry nous donne rapport des vérifications, avec félicitations pour l'excellent travail du caissier.

#### *Rapport de l'inspecteur adjoint*

Claude Pittet nous annonce trois cas de loque sur Lignière. Il nous prie de lui annoncer les pertes importantes de colonies et nous demande quels produits nous avons utilisé pour les traitements d'automne.

#### *Rapport du moniteur-éleveur*

Didier Gigon nous annonce une bonne réussite dans la fécondation des reines. Également une bonne participation au cours théorique qui n'a pas eu de suite en pratique.

#### *Rapport du contrôle du miel*

M<sup>me</sup> Rose Aubry nous donne des chiffres précis, dont une moyenne de section de 11 kg 740 de récolte par ruche.

### **5. Cotisation**

Pas de changement pour 1999.

### **6. Renouvellement du comité**

Election d'une caissière et d'un secrétaire aux verbaux. Sur proposition du président, M<sup>me</sup> Elisabeth Müller au poste de caissière et M. Michel Rufer au poste de secrétaire sont élus sans opposition par applaudissements.

### **7. Nomination des délégués FCNA et SAR**

Claude Pittet se propose pour la FCNA et Didier Gigon pour la SAR.

### **8. Divers**

L'assemblée approuve la remise de deux briques pour la construction d'un couvert à Bonatschiesse.

M. Justin Aubry lance la question du dépeuplement de certaines colonies. Discussion autour de la lutte contre la varroase.

Le chef des divertissements, M. Charles Schlunegger, nous propose Alberwil comme course 1999.

La partie officielle est levée à 21 h 55 par notre président qui remercie chacun pour sa présence.

**Le secrétaire : Michel Rufer**



PAYOT

L I B R A I R E

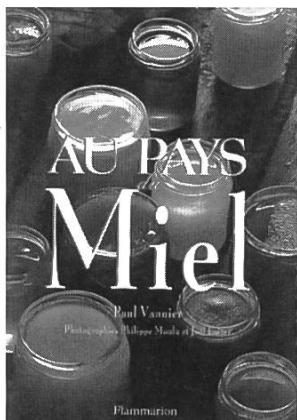
propose

## AU PAYS DU MIEL

Paul Vannier - Photographies de Philippe Moulu & Joël Laiter

24,2 x 31,3 cm - 159 pages - Relié - Frs. 76.40

Editions Flammarion



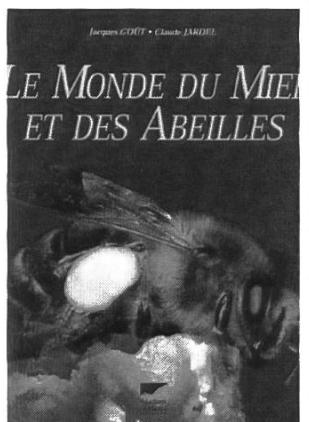
De tous les aliments naturels, d'origine à la fois végétale et animale, le miel est probablement l'un des tout premiers que les hommes aient consommés. C'est à sa découverte que cet ouvrage convie, par une invitation au voyage à travers les prairies et les alpages. Cette promenade au pays du miel est avant tout une promenade au cœur de la nature, au gré des saisons et des floraisons, dans les régions les plus réputées pour la saveur de leur miel.

## LE MONDE DU MIEL ET DES ABEILLES

Jacques Goût & Claude Jardel

25,5 x 31,6 cm - 157 pages - Relié - Frs. 76.40

Editions Delachaux et Niestlé



Ce grand album du naturaliste propose un parcours fascinant où aucun aspect de l'apiculture n'a été négligé. Il n'oublie pas non plus les plus gourmands qui trouveront nombre de conseils pour choisir leur miel et cuisiner de savoureuses recettes.

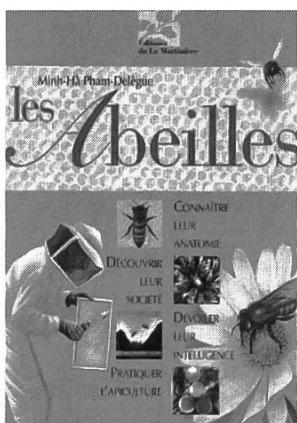
- Apiculteur professionnel, Jacques Goût exploite plus de 200 ruches.
- Photographe naturaliste, Claude Jardel est aussi apiculteur amateur.

## LES ABEILLES

Minh-Hà Pham-Delègue

24,5 x 28,6 cm - 47 pages - Relié - Frs. 76.20

Editions de La Martinière



L'abeille fascine depuis toujours et suscite l'intérêt de disciplines aussi variées que la biologie, la mythologie, et la sociologie. Par sa forme ludique et pédagogique, ce livre animé est à mettre entre les mains de tous ceux que la nature passionne. Minh-Hà Pham-Delègue se consacre depuis des années à l'étude des abeilles, et plus particulièrement à leur comportement. Minh-Hà Pham Delègue est aussi directeur d'un laboratoire à l'INRA.



Bulletin de commande à retourner à:

Librairie Payot - Case postale 3212 - 1002 Lausanne

.....ex.Au pays du miel-Frs. 76.40 .....ex.Les abeilles-Frs. 76.20 ....ex.Le monde du miel et des abeilles-Frs. 76.40

Nom: ..... Prénom: .....

Rue, N°: .....

NPA - Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Tél. 021/ 341'33'31 - Fax 021/ 341'33'45 - E-mail: pepinet@payot-libraire.ch